



AgEcon SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Expérience algérienne en matière de développement local : les plans de développement communal

Zoubir Sahli

Citer ce document / Cite this document :

Sahli Zoubir. Expérience algérienne en matière de développement local : les plans de développement communal. In: Économie rurale. N°166, 1985. pp. 52-53;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1985.3146>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1985_num_166_1_3146

Fichier pdf généré le 08/05/2018

EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAL

Zoubir SAHLI*

Le problème de l'aménagement de l'espace s'est toujours posé aux planificateurs algériens, dès lors qu'il s'agissait de créer, à travers les actions de développement planifié, un équilibre régional et spatial indispensable pour désenclaver plusieurs communes marginalisées.

Succédant à diverses expériences non efficaces et irrationnelles dans leur fonctionnement comme dans leur finalité, les Plans Communaux de Développement (PCD) se présentent, à une étape particulière de la stratégie de développement de l'Algérie Socialiste (1), comme un cadre cohérent de par la vision globale qui fait d'eux le pivot principal du développement (Soltani, 1979).

Notre intention est de présenter quelques éléments de cette expérience dite de « développement local », qui a vu le jour à la fin des années soixante, au moment du lancement des premier et deuxième Plans quadriennaux (1970-73 et 1974-77).

Cette expérience s'est voulue d'abord pionnière et volontariste. Elle concerne en fait les espaces les plus défavorisés et les communes rurales les plus marginalisées.

En Algérie, ces espaces sont divisés en « zones physiques homogènes » : la zone 1 à céréaliculture extensive, à « rendement régulier », couvrant en gros les Hauts-Plateaux de l'Est et de l'Ouest ; la zone 2 à cultures vivrières de montagne, ensemble relativement homogène mais appauvri et marginalisé ; la zone à cultures aléatoires, espace steppique à vocation agro-pastorale, dont le système de production est basé sur un élevage ovin pastoral actuellement en crise.

A chaque « zone physique homogène » correspond en principe un système de production agricole donné : à l'espace « Melk » (2) en zone montagneuse correspond une agriculture de subsistance, une économie rurale de misère et un habitat aggloméré en hameaux facilement contrôlables ; à l'espace « Arch » (3) sur les Hauts-Plateaux ou en steppe correspond une céréaliculture extensive et un élevage pastoral facilitant les déplacements, mais contribuant de plus en plus à la marginalisation des populations nomades ou semi-nomades.

Amener le développement prioritairement à ces zones montagneuses et steppiques, est l'objectif essentiel du planificateur en lançant cette nouvelle expérience des PCD.

Les domaines concernés sont divers et touchent autant le domaine économique (prise en charge de l'espace à travers la mise en valeur agricole et hydraulique) que les domaines social et culturel (la prise en charge de la formation et de la santé publique).

Le rôle de la commune s'est d'ailleurs renforcé avec la promulgation du nouveau Code communal (qui donne

notamment plus de prérogatives aux élus locaux) et « la diffusion de multiples expériences nouvelles de mobilisation de travail à partir d'initiatives locales originales » axées plus particulièrement sur le développement rural, la commune étant considérée désormais comme la base du développement local planifié.

Théoriquement, les opérations contenues dans les PCD couvrent l'essentiel des besoins de la commune. Les points d'intervention les plus remarquables restent cependant les secteurs des forêts (reboisement), la petite et moyenne hydraulique, la mise en valeur agricole (défense et restauration du sol) et l'emploi (chantiers dits de « plein-emploi » ouverts épisodiquement)...

Pour la première fois dans l'histoire du développement, on assiste donc à un mouvement dirigé certes par le « haut » (le Plan Central) en direction du « bas » (la commune considérée comme échelon de base du Plan), qui tient compte de l'équilibre régional mais aussi et surtout implique la participation des acteurs du développement au niveau micro-région ou « zone physique homogène » que sont les élus locaux.

Mettons tout de même un certain nombre de « garde-fous » et examinons la réalité au niveau de l'ensemble des communes concernées.

La stratégie de développement de l'Algérie contenait certes la nécessité et même l'urgence (perçues à travers les nombreux discours politiques notamment) de la planification décentralisée et de l'équilibre régional.

Mais ceci ne cadre guère avec une réalité historique, caractérisée par d'importantes inégalités régionales et structurelles entre un secteur agricole de pointe en zone de plaine et un secteur rural de subsistance en zone montagneuse et steppique. Tenter de résoudre cette dualité nécessite la mise en œuvre d'une politique de développement rural favorable aux cultures vivrières et aux zones marginalisées. Ça n'a pas été le cas dans beaucoup de plans et programmes de développement. La division régionale par type d'activités persiste encore malgré le désir de changer de politique.

D'autre part, la commune ne possédait pas encore (du moins à l'époque des premières actions de développement) « une méthode d'élaboration des programmes qui soit adaptée à la nécessité d'un développement global ». Il fallait attendre le 2e Plan quadriennal pour voir certaines communes se doter de l'encadrement humain et matériel nécessaire pour « suivre » réellement les projets les concernant.

La nécessité de libérer les énergies et l'initiative locale a été interprétée de diverses manières. L'initiative privée a

* Institut d'Agronomie INES, BP78, Tiaret, Algérie.

1. Stratégie de développement basée sur une industrialisation massive, mais aussi sur l'aménagement du territoire.

2. « Melk » : terme désignant la propriété privée familiale. « Arch » : par opposition, propriété collective.

été tantôt encouragée, tantôt découragée. D'où une certaine confusion quant à la réalisation de certains projets jugés inutiles (l'ouverture de pistes en zone montagneuse par exemple).

Diverses faiblesses caractérisent les investissements dans les PCD. Leur répartition entre les différentes zones d'intervention est non seulement réduite par le déséquilibre structurel de ces zones (zones dégradées, inégalités quant à l'accès aux moyens de production entre les populations de ces zones...), mais contrebalancée par l'impact escompté de cette répartition.

L'intervention massive des pouvoirs publics sera donc préférentielle. L'action sur les zones marginalisées sera elle-même sélective et réduite à quelques chefs-lieux de communes ou à quelques hameaux facilement accessibles. Par ailleurs, l'influence des élus locaux et de quelques notables au niveau de la région a été parfois déterminante dans le choix des projets à réaliser, mais aussi dans la réorientation d'un certain nombre d'autres projets inscrits

dans les PCD (ceux par exemple, d'intensification agricole au profit d'ouvrages hydrauliques).

Bien qu'ayant eu un léger impact sur les populations, les PCD n'ont pas pu modifier les conditions de dégradation et de marginalisation des communes déshéritées auxquelles ils étaient destinés en principe. Pour éviter ceci, il aurait fallu mieux étudier l'espace ou les zones d'intervention et dépasser les aspects agricoles pour s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité spatiale, économique et sociale au niveau de cet espace et de ces zones.

Ces actions auraient pu cependant donner beaucoup de satisfaction si elles avaient été accompagnées d'explications claires concernant le développement local. L'initiative populaire si nécessaire dans ce genre d'actions entraîne automatiquement des luttes d'intérêts. Le planificateur doit en tenir compte sous peine de voir le projet du développement local se transformer en une série d'actions imposées, sans ancrage solide avec la réalité.

RÉFÉRENCES CITÉES

AIT-YOUNES A. (1979). - Réorientation des chantiers de lutte contre le sous-développement. In séminaire Population et Développement agricole au Maghreb, CEDORIFAO, IAM, Montpellier, avril 1979.

SOLTONI M. (1979). - Appréciations critiques des actions de planification... In séminaire Population et planification agricole au Maghreb, CEDORIFAO, IAM, Montpellier, avril 1979.